

Mardi, 17 novembre 2020

« Boucle du Hainaut » : un projet sous tension suivi par la FUGEA

Manifestation aux portes du Parlement de Wallonie, ce 18 novembre à 13h, en interpellant les députés à leur arrivée.

Le projet de construction par la société ELIA d'une ligne à très haute tension (380 kV) dite « Boucle du Hainaut » entre Avelgem et Courcelles, fait grand bruit dans le Hainaut et des mobilisations d'une ampleur exceptionnelle contre le projet ont vu le jour. Le corridor étant principalement situé en zone agricole, la FUGEA suit le projet avec la plus grande attention. Dans ce cadre, nous soutiendrons la motion qui sera soumise au vote du Parlement wallon ce 18 novembre et qui invite notamment à ne pas donner suite à la demande de modification du plan de secteur introduite par Elia pour son projet.

Le projet d'ELIA rencontre une opposition massive de la part des agriculteurs qui voient le risque que leur environnement et leurs lieux de travail soient dégradés et que leur santé ainsi que celle de leurs animaux soient menacées. En effet, l'absence de vérification scientifique sur l'innocuité des champs électromagnétiques, notamment sur les animaux d'élevage, appelle à une certaine méfiance, en accord avec le principe de précaution. Cette méfiance est renforcée par les nombreux récits d'agriculteurs qui ont vu dépérir leurs troupeaux suite à l'installation d'une ligne à (très) haute tension à proximité de leurs exploitations.

Les agriculteurs, et plus largement les citoyens, attendent des réponses précises à leurs inquiétudes et interrogations (intérêt, pertinence, choix technologiques, innocuité de la ligne THT, opacité du projet, etc.) et nous ne pouvons tolérer qu'un tel projet, bien que prétendu d'intérêt commun, puisse voir le jour sans y avoir apporté de réponses.

Après avoir organisé diverses actions et réunions d'information dans la région hennuyère, c'est maintenant vers Namur que les yeux sont tournés étant donné que la décision finale de révision du plan de secteur appartiendra au Gouvernement wallon. Ainsi, nous avons déjà pu présenter au Ministre Willy Borsus, Vice-Président de la Wallonie et notamment ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, les inquiétudes et réclamations du monde agricole sur ce projet.

Nous demandons une expertise technique objective et indépendante afin d'armer les agriculteurs et citoyens face à ce dossier complexe. Cette étude devra porter sur l'objectivation des besoins réels de transport d'électricité en Wallonie, les choix technologiques, et les alternatives du projet mais devra également évaluer les risques pour la santé publique et pour les exploitations agricoles (effets sur le bétail et les cultures) en s'intéressant notamment aux impacts causés par d'autres lignes THT déjà en place.



Mardi, 17 novembre 2020

Par ailleurs, dans son rapport de mai 2020, le Conseil supérieur de la santé recommande aux autorités compétentes d'adopter une politique limitant à 0,4 microtesla l'exposition aux champs magnétiques. **Sur base de ces recommandations et du principe de précaution, et au-delà des limites de ce dossier, nous demandons la mise en place d'un cadre wallon imposant une législation plus stricte et plus protectrice en termes de normes de rayonnements électromagnétiques ainsi que des moyens de contrôle de ces normes environnementales.** En effet, dans le cadre de la transition énergétique, il est nécessaire que la Wallonie complète son Code wallon de l'environnement afin de fixer un encadrement environnemental à tout nouveau projet d'infrastructure. Cela dans le but de protéger la santé des citoyens et des animaux, notamment d'élevage. Il en va de l'intérêt des agriculteurs et citoyens.

Une délégation de la FUGEA sera présente ce 18 novembre à partir de 13 heures aux portes du Parlement de Wallonie afin de jouer son rôle de défense des intérêts des agriculteurs et de soutenir la motion déposée par le député wallon François Desquesnes. En effet, ce texte invite notamment le Gouvernement wallon de ne pas donner suite à la demande de modification du plan de secteur introduite par Elia pour son projet et ainsi d'abandonner le projet. Nous espérons dès lors que les milliers d'oppositions de citoyens et d'agriculteurs hennuyers soient entendus et entendons rappeler aux Parlementaires élus leur responsabilité dans ce dossier et dans la préservation de l'environnement, de l'agriculture, du *cadre de vie* et de la *santé* des citoyens et de leurs animaux.

Rendez-vous : mercredi 18 novembre, à 13h00

Lieu : Parlement de Wallonie - Square Arthur Masson 6 - 5012 Namur

Contacts

- **Philippe Duvivier** – *Président* : 0491 56 33 86
- **Jeanne Lebailly** – *Permanente* : 0499 75 05 06

